

Objet: TR: Décisions du Conseil fédéral concernant les Assemblées communales - Incidences sur les Assemblées paroissiales et bourgeoises

De : Prefecture Sarine [<mailto:PrefectureSarine@fr.ch>]

Envoyé : jeudi, 28 mai 2020 15:21

À : cec@cath-fr.ch; info@ref-fr.ch; Philippe.Berset@ville-fr.ch

Cc : Roeske Yvan <Yvan.Roeske@fr.ch>

Objet : Décisions du Conseil fédéral concernant les Assemblées communales - Incidences sur les Assemblées paroissiales et bourgeoises

Décisions du Conseil fédéral concernant les Assemblées communales - Incidences sur les Assemblées paroissiales et bourgeoises

Mesdames et Messieurs les responsables des Eglises catholiques et réformées du district de la Sarine,
Monsieur le Chef de Service des Affaires bourgeoises de la Ville de Fribourg,

Le 27 mai 2020, le Conseil fédéral a décidé que l'organisation des Assemblées communales entre, **dès le 8 juin 2020**, dans la catégorie des manifestations et rassemblements politiques autorisés jusqu'à 300 personnes

Afin de simplifier les procédures, l'Organe cantonal de conduite (OCC) a décidé que, **dès aujourd'hui**, les Assemblées communales, les Conseils généraux, les Assemblées des délégué-e-s, tout comme les Assemblées paroissiales et bourgeoises, peuvent se dérouler **sans autorisation préfectorale**, mais avec l'obligation d'un plan de protection (https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Arbeit/neues_coronavirus/schutzkonzepte.html), à savoir, pour l'essentiel, une surface de 4 m2 par personne et le respect des règles d'hygiène.

Sur cette base, nous vous saurions gré de bien vouloir transmettre les indications précitées aux Paroisses et personnes concernées.

Bien entendu, nous restons à votre disposition pour toute(s) question(s) complémentaire(s).

En vous souhaitant bonne réception de ce qui précède, nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs les responsables des Eglises catholiques et réformées du district de la Sarine, Monsieur le Chef de Service des Affaires bourgeoises de la Ville de Fribourg, à l'assurance de notre considération distinguée.

—
Préfecture de la Sarine
Oberamt des Saanebezirks

Secrétariat - Sekretariat

Grand-Rue 51, CP 1622, 1701 Fribourg

T +41 26 305 22 20, www.sarine.ch

—
Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts **DIAF**
Direktion der Institutionen und der Land- und Forstwirtschaft **ILFD**

—
ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG



CAMPAGNE
CANTONALE
D'ÉCONOMIE
D'ÉLECTRICITÉ

KANTONALE
KAMPAGNE
ZUM
STROMSPAREN



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG
WWW.FR.CH